



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **27 juin 2016**

Délibération n° 2016-1288

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Attribution d'une subvention à la société Fab'Entech pour le projet de recherche et de développement EMERFAB - Avenant n° 3 à la convention d'application financière 2011-2014 du 13 avril 2011

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 7 juin 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 29 juin 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, M. Gascon, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Galliano (pouvoir à M. Colin), Charles (pouvoir à Mme Baume), Artigny (pouvoir à M. Hémon), Bravo (pouvoir à Mme Pietka), Butin (pouvoir à Mme Laurent), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Genin (pouvoir à M. Millet), Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Kabalo (pouvoir à M. Bret), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Roche (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Roustan.

**Conseil du 27 juin 2016****Délibération n° 2016-1288**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Attribution d'une subvention à la société Fab'Entech pour le projet de recherche et de développement EMERFAB - Avenant n° 3 à la convention d'application financière 2011-2014 du 13 avril 2011**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 2 juin 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le projet EMERFAB a pour objectif la mise en place et la validation réglementaire d'un modèle original et complet de développement et de production d'anticorps thérapeutiques et prophylactiques permettant de lutter contre le virus "Crimean Congo haemorrhagic fever" (CCHF).

Par délibération n° 2010-1913 du Conseil du 16 décembre 2010, la Communauté urbaine de Lyon a approuvé une participation financière au projet de recherche et développement (R&D) EMERFAB et a autorisé monsieur le Président à signer la convention-cadre avec l'Etat et les collectivités locales partenaires.

Le Bureau, par décision n° B-2011-2038 du 17 janvier 2011, a, quant à lui, approuvé la convention d'application financière 2011-2014 passée avec la société Fab'Entech pour le soutien financier de la Communauté urbaine au projet EMERFAB.

Par décision n° B-2013-4622 du 9 octobre 2013, le Bureau a autorisé la signature de l'avenant n° 1 à la convention de subvention initiale prolongeant la durée du projet de 13 mois.

Enfin, par décision n° B-2014-0458 du 15 décembre 2014, le Bureau a autorisé la signature d'un avenant n° 2 à la convention de subvention initiale prolongeant la durée du projet jusqu'au 31 décembre 2015 et, par voie de conséquence, la durée de la convention qui se termine 4 ans après la date de fin du projet.

Le comité de pilotage du projet EMERFAB, réuni le 26 juin 2015, a convenu de la nécessité de décaler la date de clôture du projet. En effet, l'épidémie Ebola ayant émergé en Afrique de l'ouest début 2014 a obligé Fab'Entech à déprioriser momentanément ce projet au profit des activités de lutte anti-Ebola. Ce retard a conduit le partenariat à solliciter une prolongation de 12 mois de la durée du projet la portant ainsi à 71 mois.

Cette situation a conduit la société Fab'Entech à solliciter auprès de la Métropole de Lyon une modification de la convention d'application financière.

Ainsi, un nouvel avenant à la convention d'application financière 2011-2014 du 13 avril 2011 est proposé au Conseil de la Métropole dans le but de modifier la durée de réalisation du projet en le portant jusqu'au 31 décembre 2016 ainsi que les modalités de versement de la subvention.

Les autres clauses de la convention d'application financière demeurent inchangées.

Il est donc proposé au Conseil d'approuver l'avenant n° 3 à la convention d'application financière du 13 avril 2011 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - la prolongation de la durée du projet de recherche et de développement EMERFAB jusqu'au 31 décembre 2016,

b) - l'avenant n° 3 à la convention d'application financière du 13 avril 2011 à passer entre la Métropole de Lyon et la société Fab'Entech.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ledit avenant.

**3° - Le versement** du solde, soit 130 500 € initialement prévu par avenant en 2016, est reporté sur l'exercice 2017 - compte 204 21 - fonction 67 - opération n° 0P02O1556.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2016.**